Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*03

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR :

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : ANTEA FRANCE LABEGE Diapason
Complément / Service : TSA 70011-CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX
Pays : FRANCE

N° consultation du téléservice : 2 0 2 6 0 6 1 7 0 3 6 8 5 D 8 D
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Démolition
Personne à contacter (déclarant) : Nathan VELU
Date de réception de la déclaration : 17 / 06 / 2026
Commune principale des travaux : LUZ SAINT-SAUVEUR
Adresse des travaux prévus : MAOUBESI

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SIVOM D'ENERGIE DU PAYS TOY
Personne à contacter : Mr DECURE Anthony
Numéro / Voie : 24 ZA SOUCASTETS
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 6 5 1 2 0 LUZ SAINT-SAUVEUR
Tél. : 0 5 6 2 9 2 8 0 5 9 Fax : 0 5 6 2 9 2 9 7 9 4

Éléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL TL ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.	Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
☐	format A4	1/200	18 / 06 / 2026	☑	50 cm	HTA+BT
☐			___ / ___ / ____	☐	____ cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ____ à ___ h ___ ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marche a prévoir.
- [] Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : NF C11-201

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ◉ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Le branchement sera mis hors tension avant le début de la démolition

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0 6 8 5 5 5 6 6 3 9

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

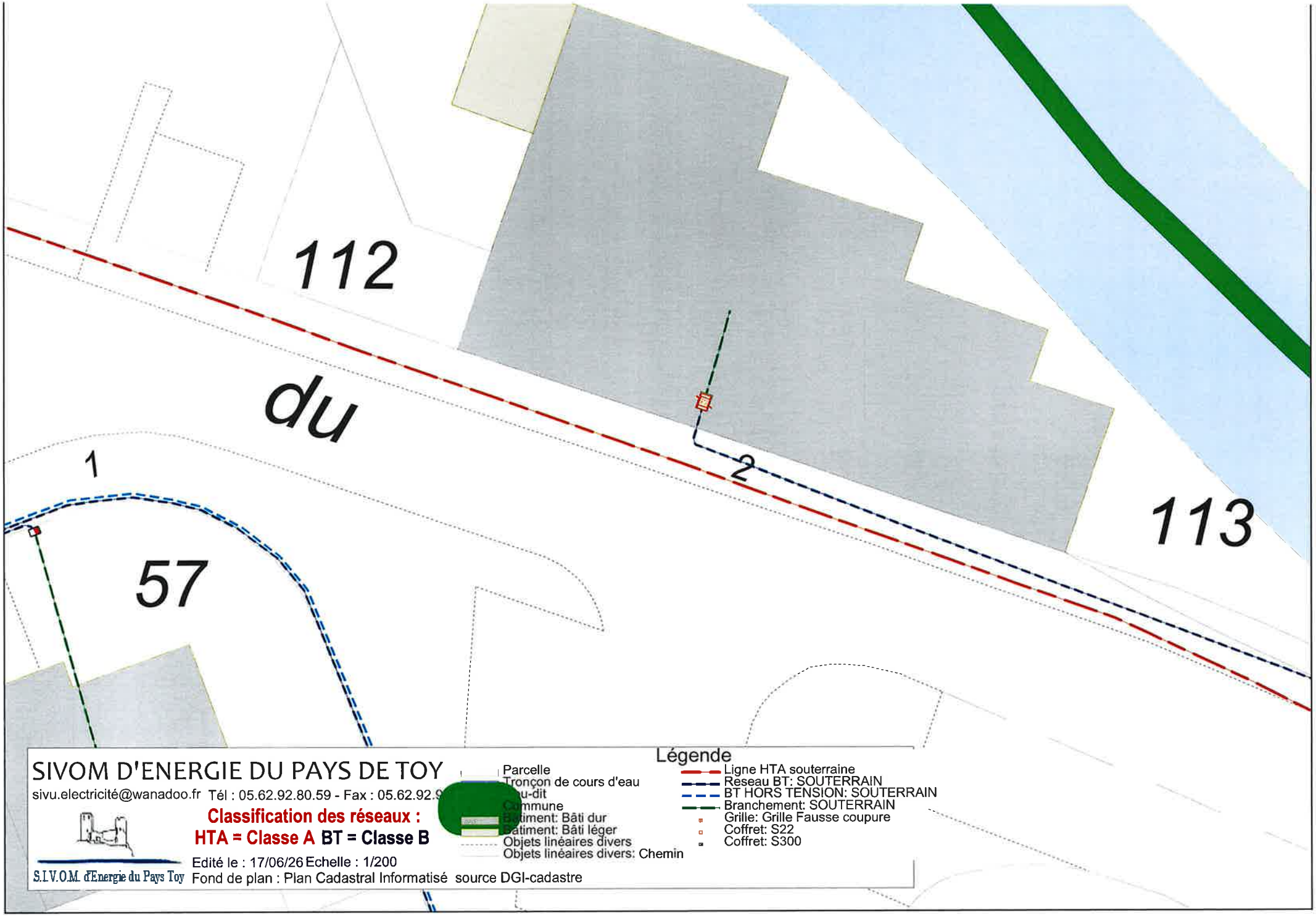
Responsable du dossier

Nom : CASTAGNE Sebastien
Désignation du service :
Tél. : 0 6 7 9 8 6 6 6 1 3

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : CASTAGNE Sebastien
Signature :
Date : 18 / 06 / 2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



SIVOM D'ENERGIE DU PAYS DE TOY

sivu.electricité@wanadoo.fr Tél : 05.62.92.80.59 - Fax : 05.62.92.9

Classification des réseaux :

HTA = Classe A BT = Classe B

Edité le : 17/06/26 Echelle : 1/200

Fond de plan : Plan Cadastral Informatisé source DGI-cadastre

S.I.V.O.M. d'Energie du Pays Toy

Légende

- Parcelle
- Tronçon de cours d'eau
- Lieu-dit
- Commune
- Batiment: Bâti dur
- Batiment: Bâti léger
- Objets linéaires divers
- Objets linéaires divers: Chemin
- Ligne HTA souterraine
- Reseau BT: SOUTERRAIN
- BT HORS TENSION: SOUTERRAIN
- Branchement: SOUTERRAIN
- Grille: Grille Fausse coupure
- Coffret: S22
- Coffret: S300

De: Sebastien CASTAGNE <sc@energiepaystoy.fr>

A: "antea-fr-labege-d@demat.sogelink.fr" <antea-fr-labege-d@demat.sogelink.fr>

Objet: DT